

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 14 août 2017 à 20 heures à la salle du conseil située au 309, 4^e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Michel Bernard, Gaston Lessard et Raynald Avoine formant quorum sous la présidence de monsieur Émile Tanguay, maire.

Sont également présents: Monsieur Richard Rémillard, inspecteur municipal et madame Claudette Aubé, dir. générale.

Est absent : Monsieur Christian Nadeau.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur Émile Tanguay constate le quorum à 20 heures et déclare la séance ouverte.

2. LECTURE EST APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-08-01: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu. À l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1.-Ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
- 3.-Adoption des résolutions de la séance du 3 juillet 2017
4. Lecture et approbation des comptes
5. Correspondance
 - a) Remerciements de la Joujouthèque du Parc des Appalaches
6. Administratif
 - a) Suivi du rapport d'inspection thermographique de MMQ
 - b) Modifications apportées suite à l'adoption de la Loi 122
 - c) Modification de la date de séance du conseil de novembre - 14 novembre
 - d) Préparation des élections municipales
7. Incendie
8. Voirie
 - a) Achat d'un tracteur et équipements
 - b) Recommandations d'entretien des ponts municipaux
 - c) Annonce de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
 - d) Annonce de l'acceptation de la demande dans le cadre du Programme de Réhabilitation du réseau routier local
Volet-Redressement des infrastructures routières locales
 - e) Rapport d'Englobe : Étude géotechnique du 3^{ème} Rang
 - f) Suivi des travaux de réfection du Rang 3 ouest (plans, coût et échéancier)
 - g) Factures de WSP et Englobe
 - h) Suivi de la réfection des rues
9. Eau
10. Eaux usées
 - a) Réception provisoire accordée
 - b) Mise en service des ouvrages.
 - c) Mandat pour introduction de la demande introductive d'instance de bene esse déposée à la Cour contre la Procureure générale du Québec
 - d) Suivi de la réclamation pour le bris du poste de pompage numéro 3
11. Loisirs
 - a) Suivi du terrain de jeux
12. Plan d'action avenir et développement de la municipalité
 - a) Suivi de projet d'entente pour l'aménagement du Parc
 - b) Approbation du Règlement d'emprunt pour l'aménagement du Parc
 - c) Acceptation de la demande d'aide financière par Patrimoine canadien et étapes à venir
 - d) Demande d'aide financière dans le cadre des projets «Sous les pavés»
 - e) Vente d'arbres du Parc
 - f) Suivi des demandes de partenariat

13. Résolutions diverses

- a) Demande de branchement à l'aqueduc municipal au 3 route du 5ème rang
- b) Demande pour supplément au loyer des Habitations du Buton inc
- c) Programmation de la TECQ 2014-2018
- d) Inspection et nettoyage de conduites en relation avec le plan d'intervention
- e) Campagne de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny
- f) Demande d'autorisation pour la tenue de l'activité «Stop payant»
- g) École de la Colline - Aide financière pour les jeunes qui dînent à l'école
- h) Demande d'allocation à la naissance
- i) Participation au colloque de zone
- j) Demande d'autorisation pour la tenue d'un bingo sous la tente en 2018
- k) Demande de participation au calendrier du 150e
- l) Demande du 150e
- m) Demande de la Maison de Secours La Frontière
- n) Demande des Producteurs de Lait de Chaudière-Appalaches-Nord
- o) Demande de la Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est
- p) Remplacement des caméras de surveillance volées
- q) Terrain offert par monsieur Guy Boivin

14. Varia ouvert

- a) Dépôt des demandes de Pacte rural
- b) Communication de monsieur Bernard Généreux
- c) Lettre de madame Rosanne Lemieux
- d) Lettre de monsieur Normand Mercier et madame Céline Lachance
- e) Communication du Raid des Appalaches
- f) Rénovation cadastrale – Consultation des propriétaires
- g) Fond de développement Desjardins
- h) Arbres nuisibles sur certaines rues

15. Période de questions

16. Levée de la séance

3. APPROBATION DES RÉOLUTIONS

2017-08-02 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 3 JUILLET 2017

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 3 juillet 2017 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

À l'unanimité.

4 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

2017-08-03: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C1700283 à C1700338 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 148 624.18\$ soit autorisé.

À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2017-08-03

Claudette Aubé

5. CORRESPONDANCE :

A) Des remerciements et une carte de membre AMI ont été reçus de la Joujouthèque du Parc des Appalaches pour le local fourni pour leur installation.

6. ADMINISTRATIF :

A- Suivi du rapport d'inspection thermographique de MMQ

Notre assureur accorde à la municipalité jusqu'au 1er décembre 2017 pour modifier le panneau électrique défectueux à la condition que la section défectueuse ne soit plus utilisée d'ici cette date.

B- Modifications apportées suite à l'adoption de la Loi 122

Cette loi modifie la procédure pour adopter un règlement d'emprunt et la remise de documents aux élus.

2017-08-04 : MODIFICATION DE LA DATE DE SÉANCE DU CONSEIL DE NOVEMBRE - 14 NOVEMBRE

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu que la séance du conseil municipal du mois de novembre 2017 soit déplacée au mardi 14 novembre 2017 à 20 heures.

À l'unanimité.

D- Préparation des élections municipales

Les élus sont informés des dates concernant l'élection municipale du 5 novembre prochain. Des avis publics confirmeront ces dates.

7: INCENDIE :

Aucun sujet traité.

8. VOIRIE

2017-08-05 : ACHAT D'UN TRACTEUR ET ÉQUIPEMENTS

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'inviter des fournisseurs de tracteur usagé équipé d'un souffleur, d'une grappe à soumissionner en vue d'un prochain achat.

À l'unanimité.

B- Recommandations d'entretien des ponts municipaux

La fiche des recommandations est remise aux membres du conseil.

C- Annonce de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

La municipalité a reçu la confirmation qu'un montant de 10 000\$ lui est octroyé à titre d'aide financière maximale pour l'exercice financier 2017-2018 pour l'amélioration du réseau routier municipal.

2017-08-06 : ANNONCE DE L'ACCEPTATION DE LA DEMANDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL -VOLET-REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

Considérant l'annonce de l'acceptation potentielle pour une aide financière de 90% dans le cadre du programme de Réhabilitation du réseau routier local -Volet Redressement des infrastructures routières locales pour l'élaboration des plans et devis (Route Sirois et 5ème Rang), il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu d'entamer les procédures pour réaliser ce projet de réfection du 5ème Rang et de la Route Sirois tel que présenté au Plan d'intervention en infrastructures locales de la MRC de Montmagny.

À l'unanimité.

E- Rapport d'Englobe : Étude géotechnique du 3ème Rang

Le rapport de l'étude géotechnique pour la réfection du 3ème Rang ouest est déposé par Englobe.

F- Suivi des travaux de réfection du Rang 3 ouest (plans, coût et échéancier)

Une rencontre rapide sera demandée à WSP pour discuter des divers points concernant ce dossier.

2017-08-07 : FACTURES DE WSP ET ENGLOBE

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser le paiement des factures présentées par WSP (numéro 0664723 au montant de 4 420.79\$) et par Englobe (numéro 900229932 au montant de 32 078.03\$) pour la réfection du Rang 3 ouest.

À l'unanimité.

H) Suivi de la réfection des rues

La réfection du trottoir de la 4ème avenue est débutée et sera suivie par son asphaltage

9 : EAU

Aucun sujet traité.

10 : EAUX USÉES

A- Réception provisoire accordée

La réception provisoire des travaux de l'assainissement des eaux usées et travaux municipaux a été signée par les représentants de la municipalité suivant la résolution 2017-03-13, rétroactivement au 26 janvier 2016, avec la mention «sans préjudice aux droits des parties».

B- Mise en service des ouvrages

Suivant les récentes informations obtenues du Ministère de l'Environnement, ce sera TETRATECH qui accompagnera la municipalité pour compléter la mise en service des installations de traitement des eaux usées.

2017-08-08 : MANDAT POUR INTRODUCTION DE LA DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE DE BENE ESSE DÉPOSÉE À LA COUR CONTRE LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

Considérant les diverses procédures entamées contre la firme Roche Ltée suite aux travaux pour des travaux d'assainissement des eaux usées et de travaux municipaux;

Considérant le jugement rendu le 7 juin 2017 ayant comme conséquence que le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire n'est plus partie à ce litige;

Considérant que l'implication des représentants du ministère dans les faits en litige ne demeure pas moins importante;

Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par madame Odile Blais et résolu de mandater nos procureurs de Tremblay Bois Mignault Lemay à déposer une demande introductive d'instance de *bene esse* à la Cour supérieure du Québec contre la Procureure générale du Québec.

À l'unanimité.

D- Suivi de la réclamation pour le bris du poste de pompage numéro 3

Les membres du conseil sont informés qu'une demande de paiement au montant de 9 422.15\$ a été adressée à monsieur Michel Prud'Homme de BCCG Expertise en sinistre pour la réparation du poste de pompage numéro 3.

11. LOISIRS

A- Suivi du terrain de jeux

Le terrain de jeux se termine le 18 août par une semaine de camp musical.

12. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

A- Suivi de projet d'entente pour l'aménagement du Parc

Les rencontres et analyses avec les représentants de la Fabrique se poursuivent.

B- Approbation du Règlement d'emprunt pour l'aménagement du Parc

La municipalité a reçu l'approbation du Ministère pour son règlement d'emprunt.

C- Acceptation de la demande d'aide financière par Patrimoine canadien et étapes à venir

La demande d'aide financière présentée à Patrimoine canadien a été acceptée pour un montant de 100 000\$. Il nous faut alors obtenir un décret du provincial pour confirmer cette aide financière.

D- Demande d'aide financière dans le cadre des projets «Sous les pavés»

Madame Joëlle Gendron vérifie l'opportunité de présenter une demande dans le cadre de ces projets pour l'aménagement du parc.

E- Vente d'arbres du Parc

Les familles et citoyens intéressés sont invités à communiquer avec la municipalité pour réserver un arbre qui fera partie du parc en préparation.

F- Suivi des demandes de partenariat

90 envois ont été adressés aux fournisseurs de la municipalité

13. RÉSOLUTIONS DIVERSES

2017-08-09 : DEMANDE DE BRANCHEMENT À L'AQUEDUC MUNICIPAL AU 3 ROUTE DU 5ÈME RANG

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu d'accepter la demande de branchement au réseau municipal d'eau potable présentée par la Ferme du 5ème Rang inc pour l'immeuble qui sera situé au 3 Route du 5ème Rang.

À l'unanimité.

2017-08-10 : DEMANDE POUR SUPPLÉMENT AU LOYER DES HABITATIONS DU BUTON INC

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'autoriser le versement de 956.80\$ à titre de contribution au Programme de supplément au loyer pour la période du 1er janvier au 30 juin 2017.

À l'unanimité.

2017-07-11 : PROGRAMMATION DE LA TECQ 2014-2018

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par monsieur Raynald Avoine et résolu à l'unanimité que :

-La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

-La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager la Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

-La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation des travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

-La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

-La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

À l'unanimité.

D- Inspection et nettoyage de conduites en relation avec le plan d'intervention

Considérant l'offre de prix reçue pour l'inspection et le nettoyage de conduites en relation avec le plan d'intervention et les informations supplémentaires obtenues, il est décidé de reporter cette opération à plus tard en automne.

2017-08-12 : CAMPAGNE DE LA FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY

Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par madame Odile Blais et résolu de contribuer au projet d'IMR de la Fondation de L'Hôtel-Dieu de Montmagny pour un montant de 630\$ annuellement pour une période de 5 ans.

À l'unanimité.

2017-08-13 : DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE DE L'ACTIVITÉ «STOP PAYANT»

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser la tenue de l'activité STOP PAYANT le 16 septembre prochain organisée par la Fondation de L'Hôtel-Dieu de Montmagny pour la campagne de financement de l'IRM.

À l'unanimité.

2017-08-14 : ÉCOLE DE LA COLLINE – AIDE FINANCIÈRE POUR LES JEUNES QUI DÎNENT À L'ÉCOLE

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de verser à l'École de la Colline un montant de 100\$ par enfant de Saint-Paul-de-Montminy qui dîne à l'École de la Colline, soit un total de 2 600\$ pour aider à la surveillance du midi.

À l'unanimité.

2017-08-15 : DEMANDE D'ALLOCATION À LA NAISSANCE

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'accepter la demande d'allocation à la naissance présentée par madame Marie-Mylie Lavergne et monsieur Maxime Laplante pour la naissance de leur fils Arthur.

À l'unanimité.

2017-08-16 : PARTICIPATION AU COLLOQUE DE ZONE

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'autoriser la directrice générale à assister au colloque de zone de l'ADMQ qui aura lieu les 13 et 14 septembre à Montmagny et de payer les frais relatifs à ce colloque.

À l'unanimité.

2017-08-17 : DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UN BINGO SOUS LA TENTE EN 2018

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par Michel Bernard et résolu d'autoriser le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny de tenir un bingo le 19 juillet 2018, sous la tente, qui sera installée sur le terrain de la municipalité, terrain multi-sports situé sur la 18^{ème} rue.

À l'unanimité.

2017-08-18 : DEMANDE DE PARTICIPATION AU CALENDRIER DU 150E

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu de participer au calendrier du 150ème par l'achat d'une bande en pleine largeur au coût de 400\$ partageable avec Les Fêtes du 150ème.
À l'unanimité.

2017-08-19 : DEMANDE DU 150E

Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'autoriser le Comité des Fêtes du 150ème à marquer d'un logo de fer à cheval divers endroits sur l'asphalte incluant les rues municipales et d'autoriser à leur facturer les copies en couleur requises pour la préparation et la tenue des fêtes du 150ème au prix coûtant pour la municipalité.
À l'unanimité.

M- Demande de la Maison de Secours La Frontière
Demande non acceptée.

2017-08-20 : DEMANDE DES PRODUCTEURS DE LAIT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD EXCLUSION DE LA GESTION DE L'OFFRE DE TOUTE RENÉGOCIATION DE L'ALÉNA

Considérant que le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelque 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliards de dollars en contribution fiscale;
Considérant que, lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire tort aux producteurs américains qui vendaient le lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;
Considérant que le président Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);
Considérant que l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
Considérant que, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;
Considérant que l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;
Considérant que tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;
Considérant que la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;
Considérant que la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;
Considérant, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;
Pour toutes ces raisons, il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu que le conseil municipal de Saint-Paul-de-Montminy demande au gouvernement du Canada d'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer de préserver intégralement la gestion de l'offre.
À l'unanimité.

D- Demande de la Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est
Demande non acceptée.

P- Remplacement des caméras de surveillance volées
Des informations supplémentaires seront demandées.

2017-08-21 : TERRAIN OFFERT PAR MONSIEUR GUY BOIVIN

Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'accepter l'offre de cession d'une parcelle de terrain qui relie la 8ème avenue et la 16ème rue en faveur de la municipalité conditionnellement à rendre cette section de rue carrossable d'ici 2 ans.
À l'unanimité.

14. VARIA OUVERT

A- Dépôt des demandes de Pacte rural

La table du conseil est informée des prochaines dates et des objectifs visés pour déposer des projets dans le cadre du Pacte rural.

B- Communication de Bernard Généreux

Un communiqué est émis par Bernard Généreux concernant l'accès à la téléphonie cellulaire et au réseau internet à large bande.

C- Lettre de madame Rosanne Lemieux

Les membres du conseil municipal prennent connaissance d'une lettre de madame Rosanne Lemieux portant sur l'aménagement du parc.

D- Lettre de monsieur Normand Mercier et madame Céline Lachance

Les membres du conseil prennent également connaissance de la lettre reçue de monsieur Normand Mercier et madame Céline Lachance concernant la mention de privée de la 17^{ème} rue.

E- Communication du Raid des Appalaches

Le Parc des Appalaches a émis un communiqué de presse commentant le succès du Raid des Appalaches du 29 juillet dernier.

F- Rénovation cadastrale – Consultation des propriétaires

Les propriétaires terriens sont invités à venir prendre connaissance des résultats des travaux qui précèdent le dépôt de la rénovation cadastrale.

G- Fond de développement Desjardins

Un Fond de 100M\$ Desjardins est disponible pour des projets de développement. Les projets doivent être présentés avant le 1^{er} septembre.

H- Arbres nuisibles sur certaines rues

Des propriétaires ont reçu des demandes de couper des arbres ou branches pour faciliter le passage des camions pour la collecte des matières résiduelles et recyclables.

15 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Des commentaires positifs ont été reçus sur l'accueil des gens lors du passage des cyclistes lors du Grand tour Desjardins. Des avis seront envoyés aux associations dont relèvent les lacs sur notre territoire afin de les sensibiliser à l'entretien des voies d'accès. Monsieur Émile Tanguay, maire, annonce qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat lors des prochaines élections.

2017-08-22 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de lever la séance, il est 22h00.

À l'unanimité.

Je, Émile Tanguay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 5 septembre 2017.